



*Bonne Année 2020 !*

*Le bonheur, la paix et la réussite se construisent chaque jour.  
Alors commençons déjà par y croire, afin de mettre toutes les chances de notre côté.  
Ainsi cette nouvelle année sera belle pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers.  
Ce sont les vœux que je vous adresse pour 2020.*

*Michèle Dessendier*

## Mercredi 15 janvier 2020

**9 heures : 35<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ASFB**

Salle Léo Lagrange  
Rue Léo Lagrange (derrière le stade)  
16600 RUELLE-SUR-TOUVRE

Les adhérents à jour de leur cotisation 2019 trouveront ci-jointe leur convocation à cette assemblée générale qui se terminera autour d'un repas pris en commun :

Bar-restaurant Dragon Nuage, (anciennement Les Bosquets, près du monument – 16 Brie).  
Menu à 15 € (Apéritif, vin et café compris)

Réservations avant le 6 janvier 2020 auprès de Michèle Dessendier : 06 22 21 67 84

**15 heures : Devant le monument des Fusillés de la Braconne  
75<sup>ème</sup> anniversaire de la fusillade du 15 janvier 1944**

Cérémonie organisée à l'appel de l'union locale des anciens combattants et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre, en présence des autorités civiles et militaires.

Allocution de Monsieur le Maire de Ruelle-sur-Touvre.

Puis, un hommage sera rendu à la stèle des deux maquisards Alcide ROUBIGNE et Adrien DUBREUIL, dans l'enceinte du camp militaire de la Braconne.

Notre association porteuse des souvenirs d'un grand nombre de familles sera présente.

15 janvier 1944, 10 résistants ont été fusillés à La Braconne :  
Amédée BERQUE, Armand JEAN, Francis LOUVEL, Gérard VANDEPUTTE, Marcel BAUD,  
Pierre CAMUS, Pierre GABORIT, Raymond, CORBIAT, René GILLARDIE, Robert GEOFFROY.

**20 heures : Projection du film « L'armée des ombres »**

Suivie d'un échange avec le public - Salle des fêtes de Brie

Film franco-italien de Jean-Pierre Melville, sorti en 1969 et adapté du roman du même nom de Joseph Kessel, écrit en 1943.

Arrêté pour « pensées gaullistes, Philippe Gerbier (Lino Ventura), qui dirige un réseau de résistants s'échappe lors de son transfert vers la Gestapo parisienne. Mais les arrestations des membres de son réseau se suivent et les tentatives de libération ne sont pas toutes fructueuses. (Avec Lino Ventura, Simone Signoret, Paul Meurisse, Jean-Pierre Cassel)

**Nous espérons que beaucoup d'entre vous profiteront de ces occasions pour venir honorer les Résistants fusillés à la Braconne et rencontrer les jeunes qui veulent savoir.**

## Des collégiens et lycéens passeurs de mémoire

Émotion et souvenir mercredi 15 mai salle de Lunesse à Angoulême lors de la remise aux collégiens et lycéens du département des prix du 48<sup>ème</sup> Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Dans une allocution très vibrante de vérité Andrée Gros, figure incontournable de la résistance charentaise, a rappelé que par ce prix les jeunes prennent conscience des valeurs de la résistance. « *Transmettez-les pour que pareille période ne puisse renaître* » a martelé la résistante après avoir évoqué ses douloureux souvenirs et l'horreur du camp de Ravensbrück où elle a vécu les pires instants de sa vie aux côtés de ses camarades résistants.

« *Comment prendre la parole après vous, Madame Gros ?* » s'interroge la préfète, Marie Lajus émue aux larmes en s'avançant vers le pupitre et en ajoutant « *Vous, collégiens et lycéens, vous vous êtes plongés dans les douleurs et atrocités du passé. C'est une responsabilité lourde mais fondamentale* ».

Le thème de cette année était « Répressions et Déportations en France et en Europe, 1939-1945 ». L'après-midi organisé par Madame la Directrice des Services de l'Éducation Nationale de la Charente et Madame le Proviseur du Lycée Guez de Balzac d'Angoulême a été rythmée par la distribution des prix. Les palmarès cités par cycles ont été entrecoupés par des lectures de textes, d'extraits de lettres de déportés, du Chant des Marais, du Chant des Partisans et de chorégraphies présentés par des élèves des Lycées Marguerite de Valois et Guez de Balzac.

L'association des Fusillés de la Braconne a remis des ouvrages de Michel David « Mémoire de Braconne » poèmes en hommage aux résistants fusillés dans la clairière de La Braconne et dont les noms figurent sur le mur et les stèles du monument érigé en ce lieu.

Un moment d'intense recueillement et de partage collectif, d'un engagement qui permettra aux jeunes générations de maintenir la mémoire de l'histoire et le sens de

la responsabilité qui leur incombe, de transmettre les valeurs fondamentales de la liberté individuelle.

La remise des prix s'est achevée par l'interprétation de la Marseillaise par l'ensemble des participants.

### Le palmarès

#### Prix d'excellence des lycéens, jury national.

Zoé Waeles (Marguerite-de-Valois), dans la catégorie « travail individuel ».

Dans la catégorie « travaux collectifs »: Candice Fiot, Anaëlle Garnier, Sarah Meynard, Lateefah Guez, Vakou Doah, Margaux Wittebroodt, tous scolarisés à Guez-de-Balzac.

#### Prix d'excellence des collégiens, jury national.

Magdaléna Diallo (Michelle-Pallet), dans la catégorie « travail individuel ».

Dans la catégorie « travaux collectifs »: Nathan Airault, Anaïs Barbot, Estelle Bœuf, Raphaël Brard, Lou Buil, Mathilde Chappa, Kieran Decelle, Naomie Derand, Meddy Durand, Florian Guillet, Camille Herbreteau, Théo Landreau, Ninon Lombard, Iban Mazalrey, Constant Nompex, Benjamin Picard, Adrien Raynaud, Théo Rousse, Max Sweetman.



## Simon jeune porte-drapeau charentais aux cérémonies du 14 juillet à Paris

« *C'est une fierté et un honneur. C'est rendre hommage à la mémoire des combattants et des disparus* » confie Simon Lacroix Barbier tout juste âgé de 16 ans, en évoquant sa jeune expérience de porte-drapeau.

Pour le 14 juillet, dans la soirée, Simon a participé à la cérémonie de ravivage de la flamme du Soldat inconnu à Paris. Une cérémonie émouvante en compagnie de 16 autres jeunes porte-drapeaux venus de la France entière invités par l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre.

Dans l'idée de transmettre aux jeunes générations la mémoire et les valeurs républicaines des anciens combattants, l'ONAC-VG tente ainsi d'encourager la présence de jeunes sur les manifestations patriotiques et de pérenniser la fonction de porte-drapeau. C'est pourquoi chaque année, pour le 14 juillet, l'Office invite à Paris les plus jeunes porte-drapeaux de France.

Catherine la maman de Simon qui l'a accompagné à Paris, témoigne : « *Pour les anciens combattants, le fait de voir ces jeunes à leurs côtés pendant la cérémonie était source de bonheur. Le défilé était grandiose, impressionnant. Et de voir passer tous les soldats et les véhicules, sous nos yeux, c'était incroyable.* ».

Simon n'en est pas à sa première expérience il participe aux cérémonies organisées à Brie en Charente par l'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne (ASFB) qui rend hommage aux résistants fusillés dans cette clairière pendant la Seconde Guerre mondiale. Il fait partie des porte-drapeaux officiels de l'association. Patrick Rullac, directeur du Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre l'a donc tout naturellement sollicité. Sa candidature a été retenue. Il était le seul porte-drapeau charentais présent sous l'Arc de Triomphe.

Pour Simon devenir porte-drapeau était une évidence « *Mon grand-père Jean Lacroix a assuré cette fonction pendant des années j'ai repris le flambeau après Papi qui m'a appris beaucoup de choses sur la dernière guerre, il s'en rappelle, il avait 10 ans en 1944 et témoigne encore sur la fusillade des maquisards ensevelis dans une fosse de la forêt* ».

Simon se souviendra longtemps de cette journée. « *Dès le matin nous avons assisté au défilé des troupes, très applaudies par le public, la Marseillaise chantée par la foule, ensuite un repas au Ministère des Armées à l'Hôtel de Brienne en compagnie de la secrétaire d'État aux armées, Geneviève Darrieusecq puis une visite au Musée des Armées à l'Hôtel des Invalides* » ajoute le jeune homme.

Une journée républicaine, impressionnante et stressante aussi qui lui laissera des souvenirs, un honneur de représenter son département et de perpétuer la mémoire.

Au-delà de toute l'émotion ressentie, il y a eu aussi les moments d'échange avec les autres jeunes qui représentaient des associations ou des comités avec un seul objectif : être des passeurs de mémoire.

Une journée qui restera gravée à jamais dans l'esprit de Simon.



Simon Barbier Lacroix, devant la flamme du Soldat Inconnu

## Discours de Michel Cholet lors de la cérémonie du 4 mai 2019

Il y a aujourd'hui près de trois quarts de siècle, se terminait la seconde guerre mondiale. Ce conflit, le plus meurtrier de toute l'histoire de l'humanité, a fait 60 millions de victimes, dont une majorité de civils. De multiples crimes de guerre, crimes de masse, massacres génocidaires ont caractérisé ce conflit. L'ampleur de ces crimes a suscité, à la fin de la guerre, la définition de *crimes contre l'humanité*, appliquée notamment au génocide des juifs, la Shoah, qui a fait 6 millions de victimes. A la fin de ce conflit, on aurait pu penser que cette idéologie avait définitivement disparu. Malheureusement, « Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde ». Avec la recrudescence des actes antisémites en France (+ 74% en 2018) cette citation de Bertold Brecht est malheureusement toujours d'actualité :

Profanation de cimetières juifs avec inscriptions nazies et croix gammées, assassinats, manifestations de haine.

Pendant des siècles, depuis le moyen-âge, les juifs ont été pourchassés, spoliés, expulsés de régions entières, massacrés. En 1886, Edouard Drumont publie « La France juive » best-seller de l'antisémitisme que l'on peut nommer d'antisémitisme social. Puis, l'affaire Dreyfus va provoquer une nouvelle escalade. D'autres pays ne sont pas en reste. De nombreux pogroms ont lieu en Russie au 19ème siècle, jusqu'au début du 20ème ainsi qu'en Pologne et dans l'Europe de l'est.

L'antisémitisme va culminer avec le nazisme, un antisémitisme racial. Le nazisme est né avec la crise de 1929, et avec les conséquences du traité de Versailles. Cette idéologie s'est fondée sur le nationalisme, l'antisémitisme, le racisme la haine de l'autre, de l'étranger.

Après l'internement des opposants politiques et l'élimination des handicapés dans les premiers camps de concentration, un degré ultime a été atteint en janvier 1942, après la mise en place de la solution finale à la question juive en Europe, c'est-à-dire la mise en oeuvre industrielle, fait unique dans l'histoire, de l'extermination du peuple juif, ainsi que des tziganes et des slaves.

Quelques mois auparavant, le décret du nom de code NN, Nacht und Nebel, Nuit et Brouillard, ordonnait la déportation de tous les ennemis du Reich, qui devaient disparaître sans laisser de traces. De tous les pays occupés sont partis des convois vers les camps de concentration et d'extermination. L'Etat français, en collaborant avec l'occupant nazi, et en allant au-delà de ses exigences est responsable de la mort de milliers de juifs, adultes et enfants, et aussi de résistants.

A partir des années 80, les thèses révisionnistes et négationnistes remettaient en cause l'existence des chambres à gaz, et donc du génocide juif. Depuis ces années-là, les actes antisémites n'ont cessé d'augmenter :

- En 1980, l'attentat de la rue Copernic à Paris fait 4 morts

- En 1982, un attentat au restaurant Goldenberg rue des Rosiers à Paris fait 6 morts

- En 1990, profanation de sépultures dans un cimetière juif à Carpentras

- Enlèvement et séquestration du jeune Ilan Halimi en 2006

- En 2012, 4 personnes dont 3 enfants sont tués dans une école juive à Toulouse

- Lors d'une manifestation en 2014, des extrémistes crient des slogans antisémites et font des saluts nazis

- Après l'attentat contre Charlie Hebdo en 2015, une prise d'otages dans un Hyper Casher à Paris fait 3 morts

- Meurtre de Sarah Halimi en 2017

- Meurtre de Mireille Knoll en 2018

- Toujours en 2018, profanation d'un cimetière juif en Alsace

- Début 2019, un arbre planté en mémoire d'Ilan Halimi est vandalisé, et des portraits de Simone Veil sont tagués de croix gammées

Depuis plusieurs années, et surtout depuis 2008 et la montée du chômage, les partis européens d'extrême-droite progressent dans les suffrages, et atteignent des records et dépassent parfois 20%. L'extrême-droite a gagné les élections législatives italiennes de 2018. L'Italie n'est pas le seul pays de l'Union Européenne dans lequel l'extrême-droite a atteint des sommets. Leur progression et leur influence a été constante depuis le début des années 2000.

En Autriche et en Finlande, l'extrême-droite participe à des gouvernements de coalition. En Allemagne, l'Alternative pour l'Allemagne a fait son entrée au Bundestag en 2017 en devenant le 3ème parti du pays.

Dans certains pays, les partis dits de gouvernements empruntent le programme des formations d'extrême-droite. C'est le cas de la Hongrie avec Victor Orban depuis 2010, et de la Pologne avec le parti Droit et Justice depuis 2015.

Tous ces partis rejettent l'immigration, l'Union Européenne, et l'antisémitisme refait surface.

Cette progression ne peut que rappeler celle que l'Europe a connu dans les années 30, avec l'arrivée au pouvoir de Hitler en Allemagne, de Mussolini en Italie, de Franco en Espagne, ou encore celle des ligues d'extrême-droite en France. Cette progression venait de la crise de 1929 qui avait entraîné une spectaculaire montée du chômage.

En France, le Front National, devenu en 2018 le Rassemblement National a été fondé en 1972 sous l'impulsion des néofascistes d'Ordre Nouveau. A plusieurs reprises, les propos de son leader sur les chambres à gaz ont rejoint les thèses révisionnistes et négationnistes. Son influence sur la vie politique française est en constante augmentation, pour dépasser les 20% au premier tour de la présidentielle

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

de 2017. A deux reprises, en 2002 et 2017, le Front National était présent au second tour de la présidentielle.

Même si sur la forme, le Front National se veut plus présentable, depuis sa dédramatisation, le fond n'a pas changé.

La France compte également une nébuleuse de groupuscules d'extrême-droite, identitaires, activistes, pétainistes, néonazis, plus ou moins liés entre eux, et qui pour certains recourent à la violence.

Tous ces partis européens ont leurs spécificités. Toutefois, ils partagent bien souvent les mêmes thèmes de prédilection, nationalisme, lutte contre l'immigration, racisme, xénophobie, antisémitisme, islamophobie, homophobie anticommunisme, auxquels on peut aussi ajouter le révisionnisme et le négationnisme.

Le nationalisme, la haine de l'étranger sont toujours là. Aujourd'hui, les migrants, quand ils ne meurent pas noyés en Méditerranée, sont mis en rétention dans des camps, dans des conditions inacceptables, souvent rejetés par la population.

Hier, les républicains espagnols, quand ils n'étaient pas tombés sous les balles franquistes en traversant les Pyrénées lors de la « Retirada » étaient enfermés dans les camps de Rivesaltes, Gurs, Saint Cyprien, dans des conditions déplorables, traités comme des indésirables.

Ces indésirables, qui pour beaucoup avaient fui le nazisme, le fascisme, les dictatures de plusieurs pays d'Europe n'ont pas hésité à entrer en résistance contre l'occupant ainsi ces « vingt et trois étrangers et nos frères pourtant » comme l'a écrit Aragon dans l'affiche rouge. Cette affiche de propagande allemande, placardée massivement, titrait :

« Des libérateurs ? La libération par l'armée du crime ».

Ces 23 résistants FTP-MOI, Main d'oeuvre Immigrée, dits du groupe Manouchian, fusillés au Mont Valérien le 21 février 1944 étaient pour la plupart des juifs polonais, hongrois, des espagnols, des italiens.

Ou encore, ces républicains espagnols, engagés dans la 2ème DB du Général Leclerc, dans la compagnie « la Nueve » qui furent les premiers à entrer dans Paris le 24 août 1944.

Nous leur devons beaucoup.

Pendant ce temps, l'extrême droite avait abandonné son nationalisme, pour une collaboration avec l'occupant nazi, en se regroupant dans le Parti Populaire Français, le Parti Franciste, le Rassemblement National Populaire.

En 1980, l'attentat de la rue Copernic, et en 1990, la profanation du cimetière juif de Carpentras avaient provoqué de grandes manifestations dirigées contre l'extrême-droite. Depuis, on assiste à une sorte d'indifférence et une banalisation des actes antisémites. Le souvenir de la Shoah s'estompe, et ses témoins directs disparaissent. La progression d'expressions racistes, xénophobes, homophobes dans les stades est aussi inquiétante.

L'expression d'opinions extrêmes, haineuses est beaucoup moins censurée. Les valeurs de l'extrême-droite peuvent s'afficher plus librement dans l'espace public, sur les réseaux sociaux ce qui explique en partie sa progression constante.

Pour que le poison distillé par l'extrême-droite cesse de progresser, pour ne pas connaître à nouveau la tragédie que fut cette guerre, Le devoir de mémoire doit sans cesse rappeler, surtout aux jeunes générations, ce que fut le nazisme, ce qu'il a entraîné en faisant des millions de morts, en particulier avec le génocide de la Shoah, car comme l'a dit Primo Lévi : «Quiconque oublie son passé est condamné à le revivre».

Les témoins de cette époque, résistants, survivants des camps de la mort sont presque tous disparus. Heureusement, il reste leurs écrits. Primo Lévi, bien sûr, Charlotte Delbo, résistante communiste, Simone Veil, Marcelline Loidan-Ivens, récemment disparue, tous déportés à Auschwitz, et bien d'autres.

Les derniers survivants, malgré leur grand âge continuent inlassablement de témoigner, jusqu'à leur dernier souffle, en particulier dans les établissements scolaires.

« Merci d'avoir survécu », c'est le petit mot qu'adresse un élève de 15 ans à Henri Borlant, à la suite du récit de sa déportation, devant une classe de collège. Henri Borlant, est le seul survivant des 6000 enfants juifs de moins de seize ans déportés à Auschwitz.

Je voudrais vous citer le témoignage de Marie-José Chombard de Lauwe, déportée à Ravensbruck. A 92 ans, en 2015, dans un lycée de Rennes, devant des élèves de 1ère, elle raconte sa résistance, occupation, arrestation, déportation. Mais elle explique aussi aux jeunes élèves le mécanisme du fascisme, cette machine infernale basée sur la haine de l'autre.

« Heureusement vous ne voyez pas cela aujourd'hui, mais vous voyez des crimes qui sont perpétrés dans divers pays, et puis des idéologies de haine qui se développent, et ça peut venir à votre porte. L'hypernationalisme fermé, la haine de l'autre, l'aspect raciste qui existe de nouveau, etc. Tout ça, on voit ce à quoi cela a abouti. C'est pour ça qu'on vous parle aujourd'hui, que vous sachiez détecter le mal là où ça commence, dire non tout près de vous, dans votre quartier, plus loin, etc. C'est pour ça qu'on vient vous parler. Ce n'est pas pour vous faire pleurer sur nos malheurs du passé, c'est pour vous dire : attention, voilà jusqu'où ça peut aller. Alors à vous, évitez que ça recommence, on vous fait confiance pour ça. Merci »

Témoigner, encore et toujours, être vigilant, résister, c'est ce qu'ont fait ces témoins directs. C'est aussi notre devoir, à nous, les témoins indirects, pour passer le relais aux nouvelles générations.

C'est également ce que nous disent ces 16 résistants, dans cette clairière, qui ont préféré mourir debout plutôt que vivre à genoux, qui ont été jusqu'au sacrifice de leur vie, dans l'espoir que la nôtre serait meilleure.

**Michel Cholet**  
**Petit-fils de René Gilardie**

## Semaine mémorielle :

Nous avons besoin de vous du lundi 13 janvier au samedi 18 janvier 2020.

Lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue à Brie, le 15 janvier 2019, des échanges ont eu lieu après le rapport moral de la présidente orienté vers la jeunesse. Des propositions ont été faites par l'assemblée pour faire que notre association soit utile aux jeunes d'aujourd'hui. Il faut que notre discours aille au-delà du devoir de Mémoire, il faut informer et provoquer la réflexion chez les plus jeunes.

Dès le mois de septembre, nous avons rencontré des jeunes de Ruelle et de Brie pour construire avec eux un programme qui s'étalera dans la **semaine du 13 au 18 janvier 2020**.

Estéban, Hugo, Naël, Simon et Victorien ont participé aux réunions de travail et ont proposé une affiche et des tracts qui annoncent tous les événements qui animeront cette semaine mémorielle. Vous trouverez le programme complet encarté dans cette lettre et nous comptons sur vous pour venir les rencontrer et échanger avec eux qui ne demandent qu'à savoir.

***Ils vous attendent, venez leur raconter !***

### Programme de la semaine mémorielle

**Samedi 11 janvier (10 h – 12 h) :**

Visite du Musée de la Résistance à Angoulême  
(sur inscription au 06.22.21.67.84)

**Du lundi 13 au samedi 18 janvier :**  
**salle du conseil municipal, Brie**

\* Expo « Les Fusillés de Charente » prêtée par les archives départementales

\* Expo privée d'Hugo Bonneau-Penisson

**Mercredi 15 janvier 15 heures :**

Cérémonie au monument  
des Fusillés de la Braconne - Voir page 1

**Mercredi 15 janvier 20 heures :**

**Salle des fêtes, Brie**  
Projection du film « L'armée des ombres »  
suivi d'un échange avec le public. Voir page 1

**Durant toute la semaine :**

Participation de la bibliothèque de Brie avec accès aux livres  
et documents sur la Résistance

**Samedi 18 janvier, 11 h 30 :**

Clôture de la semaine mémorielle autour du verre de l'amitié  
offert par la municipalité de Brie, avec la participation  
de M. Dupré et ses amis (Figurants de la Résistance)

### Saucats 14 juillet 1944 : la tragédie de la ferme de Richemont

En juin 1944, un groupe de FFI (Forces françaises de l'intérieur) composé de vingt-quatre jeunes gens entre 17 et 23 ans, se replie dans une ferme abandonnée au lieu-dit de Richemont, près de Saucats en Gironde, à 25 km au sud de Bordeaux. Ils composaient le maquis de Saucats, maquis de l'O.R.A (Organisation de la Résistance de l'Armée).

Ces jeunes étaient pour la plupart élèves ou anciens élèves du Lycée Michel Montaigne de Bordeaux où ils préparaient, soit Saint-Cyr, soit l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer, soit la Médecine.

A l'origine, et dans la région plusieurs lieux avaient été choisis pour implanter une école de cadres. Ce maquis avait été installé dans la ferme de Richemont, car elle était cachée par la végétation et la forêt. De plus, un homme était en permanence de garde, équipé de jumelles.

La mission de ce groupe consistait dans un premier temps à faire du renseignement : repérage des emplacements de D.C.A., surveillance de l'activité sur la Base aérienne de Mérignac, infiltration de la base sous-marine de Bordeaux. Par la suite, après le débarquement, ces résistants devaient fixer les allemands en faisant sauter des ponts ferroviaires, pour retarder leur progression vers le front de Normandie.

Ils étaient commandés par le lieutenant François Mossé, ancien du Vercors, qui avait déjà à son actif le sabotage de l'usine électrique de Cenon, dans la banlieue de Bordeaux. Ils avaient été rejoints par deux marocains, dont un sergent, prisonniers évadés, qui en amenèrent par la suite un troisième. Les jeunes résistants étaient installés depuis le 15 Juin dans cette ancienne ferme isolée au milieu des pins.

Malheureusement, le 13 juillet, un des leurs commit apparemment des imprudences dans un café de Bordeaux et fut arrêté par des miliciens. Ces derniers informèrent la Gestapo. L'attaque de la ferme de Richemont fut décidée pour le lendemain matin à l'aube. Le 14 juillet, cinquante miliciens et une soixantaine d'allemands donnèrent l'assaut. Ce jour-là, le groupe présent à la ferme était réduit à quinze, les autres résistants étant soit en mission de repérage, de liaison, ou bien en permission. Malgré leur faible armement - 12 mitraillettes et quelques grenades - les résistants purent tenir les assaillants en respect. Les allemands firent ensuite venir un canon tracté de 105, ce qui mit fin à la résistance des insurgés. Ceux-ci furent achevés sur place à coups de revolver et dépouillés de leurs objets de valeur par les miliciens. Le lieutenant Mossé fut tué dès le début de l'assaut. Pour éviter les représailles contre leurs familles, les résistants avaient brûlé leurs papiers personnels peu de temps auparavant. Il n'y eut que quatre rescapés : un des jeunes gens, qui réussit à s'enfuir en rampant dans les bruyères, ainsi que les trois marocains, qui gagnèrent une position de repli, comme il avait été prévu dans les consignes.

Un des résistants, qui arrivait de Bordeaux, fut intercepté, emmené au camp de Souge, puis fusillé 11 jours après des séances de torture, ainsi qu'un jeune charbonnier italien, étranger au maquis, qui se trouvait par hasard dans le secteur. Les tombes furent creusées par les habitants de Saucats le lendemain, malgré l'interdiction des allemands. L'identification des victimes avait été rendue difficile par l'absence de papiers et d'objets personnels.

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

La mise en bière effectuée, les gendarmes présents rendirent les honneurs aux victimes, ainsi que les quelques personnes venues là pour participer à la cérémonie. Il fallut attendre la Libération, en septembre 1944, pour connaître les détails de cette bataille et la liste des morts.

Un hommage leur fut rendu le 20 avril 1945, dans le hall de la Faculté des Lettres de Bordeaux, puis le 21 à la Cathédrale Saint-André.

Leur mémoire est commémorée chaque 14 Juillet au Lycée Michel Montaigne, ainsi qu'au Mémorial de Saucats, érigé en leur honneur.

Ce monument du souvenir est dédié, au-delà même des jeunes gens de Saucats, à tous les résistants du Sud-Ouest. Les travaux commencent en 1948 et le monument est inauguré sur les ruines de la ferme de Richemont en 1953 par Jacques Chaban-Delmas maire de Bordeaux.

Il s'agit d'un obélisque de 35 m de hauteur. Il a été érigé pour être vu de loin. On l'a appelé le Signal parce qu'il annonce et rappelle la détermination des hommes à perpétuer un idéal auquel ils veulent

toujours croire. Chaque face est décorée d'une sculpture, d'une hauteur de près de huit mètres chacune, symbolisant la Foi, le Courage, le Sacrifice et la Victoire.

La ferme est figurée par quelques pierres, originaires de la ferme, en moellons, formant un muret, un linteau de porte basse et ses deux montants sur lesquels des inscriptions rappellent les événements tragiques sur la face extérieure de la porte.

Sur l'autre face, sont inscrits les noms des jeunes victimes.

Le monument est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 22 avril 2005.



Les cercueils sur le parvis de la Cathédrale Saint-André

## De vous à nous

**Cette chronique habituelle de notre Lettre du Souvenir était jusqu'à présent écrite par Michel David**, un ami précieux et membre actif au sein du conseil d'administration depuis la création de l'association.

Mais Michel nous a fait part de sa décision de cesser ses activités au sein de l'association... *« association dont l'objet et le beau symbole qu'elle fait vivre au travers du Monument des Fusillés de la Braconne ont éclairé toute ma vie, dès mes plus jeunes années de ma vie d'adulte. Notre Mémoire de Braconne, éditée récemment, donne un éclairage sur la place que ce monument a tenue dans ma vie et pas seulement dans ma poésie ».*

Michel David souhaite préserver sa santé et poursuivre à nos côtés par une présence mesurée. Nous avons entendu sa requête et la respectons. C'est avec une infinie reconnaissance que nous le remercions de tout ce qu'il a fait pour l'association et nous allons poursuivre cette chronique si chère à nos lecteurs, et tellement utile pour créer le lien entre nous tous.

Un autre membre du conseil d'administration, éloigné par la distance, nous écrit régulièrement pour soutenir tous les travaux que nous menons tout au long de l'année. C'est par ces mots que **Jean-Claude Marquet** témoigne de son attachement à l'association : *« Je voudrai, et c'est le but de mon message, remercier la présidente et les membres du conseil, vous qui avez eu la gentillesse de m'élire parmi vous et de m'y maintenir malgré mon absence ».* Monsieur Marquet nous rappelle qu'il était un gamin dans le même immeuble que celui de Monsieur Corbiat, *« voisin que nous aimions bien avec mes parents. Sa fille Raymonde et son fils Jean étaient mes compagnons de jeux. Voilà pourquoi, dès que j'en ai connu son existence (merci internet), j'ai adhéré à l'ASFB ».*

Monsieur Dupé et ses amis participeront à la semaine mémorielle organisée par les jeunes de Ruelle

et Brie, et plus particulièrement le samedi 18 janvier 2020 lors de la clôture de l'exposition qui sera présente en mairie de Brie. Ces passionnés animent par leur présence costumée les cérémonies et toutes les manifestations qui évoquent la Résistance.

**En septembre dernier deux amis nous quittés.**

**Jacques Chassagne** est décédé à l'âge de 91 ans. C'était un adhérent et fidèle ami de notre association. Dans une précédente Lettre du Souvenir (n° 37) nous le présentions, il avait été élevé à la dignité de chevalier de la Légion d'honneur en 2018. Engagé volontaire à l'âge de 16 ans en 1944, il avait combattu au sein des Forces Françaises Libres. Il s'était battu pour la libération de Paris, puis aux côtés des commandos d'Afrique pour la libération de Belfort. Cet épisode lui avait valu d'être cité à l'ordre du régiment pour sa bravoure et décoré de la Croix de Guerre avec étoile de Bronze. Tous ceux qui l'ont rencontré se souviennent de ces qualités humaines toujours à l'écoute de l'autre.

**Jean Lacroix** (Jeannot) est décédé à l'âge de 85 ans. Il était de ces enfants qui étaient venus fleurir les cercueils des fusillés de la Braconne lors de la cérémonie de remise des corps aux familles, suite aux exhumations, avec tous les élèves de l'école de Brie, le 24 septembre 1944. Le drapeau de notre association était porté par son petit-fils Simon Barbier-Lacroix, lors de ses obsèques. L'assemblée présente a murmuré *« Jeannot aurait été fier ».*

Au moment où nous terminons cette lettre, nous apprenons le décès de **Marcel Regeon** à l'âge de 97 ans. Il était un porte-drapeau toujours présent aux cérémonies de la Braconne jusqu'à ce que sa santé l'empêche d'être à nos côtés. Il avait gardé un souvenir ému d'une cérémonie où Noëlle Longueville avait interprété le chant des Partisans. Nous avons aussi une pensée émue à l'annonce de sa disparition.

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.